

Mesdames et Messieurs les Élus du Conseil Municipal

**CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu, en séance ordinaire,

**LUNDI 15 JUILLET 2024**

**A 19h00**

**A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**MAIRIE D'ESPONDEILHAN**

Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Fait à Espondeilhan, le 8 juillet 2024**

**Le Maire, Christophe LLOP**



**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 juin 2024.  
- Compte rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de la délégation de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- 1- Décision modificative n°1 - budget commune
- 2- Achat de deux parcelles situées Chemin Terre Douce cadastrées B 655 et B 658
- 3- Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif
- 4- Modification du règlement de fonctionnement de l'accueil péri et extrascolaire pour l'année 2024/2025
- 5- Modalités de remboursement des frais de déplacement des élus
- 6- Convention de mise en commun des agents de Police Municipale entre les communes de Servian, Bassan, Coulobres et Espondeilhan
- 7- CABM - Service commun des systèmes d'information - Intégration de l'office de tourisme communautaire
- 8- Renouvellement de la convention de partenariat pour la gestion d'un point de contact - La Poste agence communale
- 9- Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la réalisation de travaux routiers sur la route départementale n°15
- 10- Convention d'entretien du domaine public routier départemental route départemental n°15
- 11- Questions diverses